

Bachir BESSAI
Université de Béjaïa

***La politique linguistique algérienne et sa perception en
Kabylie***

Quelque temps après son indépendance, l'Algérie a prôné et mis en œuvre une politique linguistique et culturelle dite « d'arabisation ». Cette politique répond globalement à une volonté d'unification qui vise l'éradication des autres langues considérées comme une menace à l'unité nationale. Dans cette perspective, le berbère est vu comme un symbole de division et d'atteinte à l'unité nationale, le français est assimilé au colonialisme et à l'acculturation, et l'arabe dialectal est relégué au rang de variante orale et de sous-langue (Chelli, 2011 :38). Cette politique qui se réclame officiellement du monolinguisme est donc en contradiction avec les fonctions des langues dans les pratiques réelles. Elle traduit dans l'ensemble une volonté souvent déclarée d'anéantir le plurilinguisme en place.

Pour Grandguillaume, ce mouvement d'arabisation a suscité une double résistance :

a- Une hostilité sourde est venue des milieux francophones ; ne pouvant s'exprimer ouvertement sans être taxée de «parti français», cette tendance a souligné la baisse de niveau scolaire et l'inadaptation de l'appareil technique et administratif à l'expression en arabe. Elle s'est donc traduite par une option en faveur du bilinguisme.

b- L'autre courant de résistance est venu des berbérophones, notamment les Kabyles : une résistance qui a trouvé un appui dans l'émigration, puis s'est affirmée en

Algérie, symbolisée par la figure de Mouloud Mammeri. Elle s'est traduite par des émeutes en Kabylie en 1980, puis s'est incarnée dans le mouvement culturel berbère, qui a obtenu en 1995 une reconnaissance officielle de la langue berbère et le début de son introduction à l'école.

La même tendance peut s'observer de nos jours où l'Algérie est divisée en deux clans : arabisant et francisant. Le courant des arabisants est regroupé autour de « l'entité arabo-islamique » qui milite pour le maintien de l'arabisation ainsi que des valeurs de l'islam. Le courant des francisants est plus favorable à la modernité et à l'enseignement/apprentissage du français. Compte tenu de leur histoire et de leur hostilité à l'arabisation, la majorité des berbérophones (notamment les Kabyles) se positionnent dans le clan des francisants. La question des langues devient alors un enjeu majeur « dans les luttes pour le niveau de vie et le pouvoir », affirme Gilbert Grandguillaume

Enquête : résultats et discussions

Notre article portera sur la perception des jeunes kabyles des politiques linguistiques mises en œuvre en Algérie. Pour ce faire, nous avons choisi de mener une enquête auprès de quelques jeunes lycéens de la ville de Bejaia. Nous nous sommes servi des questionnaires qui couvrent des questions qui visent à récolter des attitudes des élèves à l'égard des politiques linguistiques mises en œuvre en Algérie. Pour entrer en contact avec les élèves, nous avons eu recours surtout à des professeurs de langues, à des collègues exerçant dans des lycées de la ville de Béjaia. Au total 225 élèves ont participé à cette enquête.

La procédure de l'administration du questionnaire a été réalisée de deux manières différentes. La première consistait à distribuer le questionnaire dans les classes 20 minutes avant la fin du cours, ou dans les cours des lycées pendant la récréation ou les heures creuses, et à laisser les élèves remplir le questionnaire. A la fin de la séance les questionnaires étaient rassemblés. Les professeurs de français des lycées sélectionnés qui nous ont autorisé à faire

remplir les questionnaires en classe, nous ont permis de nous assurer qu'ils avaient été remplis en toute indépendance. De plus, cette méthode nous a procuré un nombre très élevé de questionnaires effectivement remplis. La deuxième manière consistait à distribuer des questionnaires en demandant aux élèves de les remplir chez eux. Les enseignants donnaient les recommandations aux élèves et s'assuraient que les questions étaient bien comprises.

La saisie des réponses des élèves aux questionnaires a été faite sur ordinateur à l'aide d'un logiciel d'enquête appelé «SPHINX ». Le logiciel calcule la distribution numérique et la distribution en pourcentage des réponses pour toutes les questions. Le questionnaire a donc fait l'objet d'un traitement statistique.

La présente contribution tentera donc de répondre à des questions telles que : quelles sont les perceptions et les attitudes des jeunes kabyles face à l'arabisation? Sont-ils d'accord avec cette politique ? Souhaitent-ils que leur langue soit officialisée en Algérie ? Que pensent-ils de la généralisation de l'enseignement du tamazight en Algérie ? Pourquoi préfèrent-ils continuer leurs études en telle ou telle langue ? Quels sont les facteurs déterminants ce choix ?

1. Réponses à la question : « Etes-vous satisfait de la politique linguistique algérienne qui attribue exclusivement à l'arabe classique le statut de langue officielle ? »

Politique linguistique	Nb. cit	Fréq.
Non	101	56,6%

Ce tableau montre que 56,4 % des élèves interrogés disent qu'ils ne sont pas satisfaits de la politique linguistique dite d'arabisation. Le pourcentage des élèves qui sont favorables à cette politique est de 45,4%.

Dans cette politique, la langue berbère qui véhicule une culture plusieurs fois millénaire d'une grande partie de la population, ayant versé un lourd tribut durant la guerre de libération nationale, se voit

rejetée des pratiques de l'institution publique. C'est la raison pour laquelle on recense un peu plus de la moitié des élèves (qui sont en majorité kabylophones) qui rejettent cette politique d'arabisation.

La question de l'arabisation, posée depuis 1962, continue à faire problème dans l'Algérie d'aujourd'hui. « Conçue au départ comme une volonté de réintroduire dans l'univers linguistique algérien une langue arabe « classique » (c'est-à-dire différente de la langue parlée), elle est devenue de nos jours un enjeu politique et idéologique majeur : symbole de l'« école sinistrée » pour les uns, elle est pour les autres l'emblème de l'islam et de la référence au monde arabe. » (Grandguillaume).

Au Maghreb en général, la politique d'arabisation est loin d'être consensuelle. L'enquête réalisée par El Ghebri (1993 : 32) au Maroc révèle que l'arabisation n'a pas atteint son objectif dans ce pays. Il semble, à partir de cette étude, que la plupart des enquêtés (62 %) sont contre l'arabisation complète de l'enseignement. 85 % d'entre eux réclament d'avoir plus d'heures de français. En ce qui concerne les professeurs de français enquêtés dans le cadre de cette étude, ils constatent que le nombre de cours répartis au niveau du secondaire est insuffisant pour le maintien de cette langue. Cette déficience, à leurs yeux, amène une baisse de niveau des élèves d'année en année.

Par ailleurs, les différentes politiques linguistiques mises en œuvre en Algérie ont eu un impact considérable sur la perception de l'arabe « classique » en Kabylie. Dans toutes les enquêtes que nous avons menées dans cette région, l'arabe « classique » est toujours classé en dernière position par les enquêtés. Cette hostilité à la langue arabe se justifie par la manière autoritaire dont l'arabisation a été conduite (Arezki, 2007). Kateb Yacine avait écrit à ce sujet : « l'Algérie est un pays subjugué par le mythe de la nation arabe, car c'est au nom de l'arabisation que l'on réprime Tamazight ». A. Dourari (2003) explique ces attitudes de rejet de la langue arabe « scolaire » par le fait que l'arabe soit perçu en Kabylie « comme la source du danger d'assimilation : la politique d'arabisation a visé, et est ressentie comme visant, autant l'arabisation idéologique que le gommage subséquent de la berbéricité ».

Le rejet de la langue arabe en Kabylie peut être observé au niveau des rapports des locuteurs aux toponymes arabes (ou à la graphie arabe). Les transcriptions arabes sur les différentes signalisations officielles (panneaux d'indication sur les routes) sont volontairement effacées, notamment après le Printemps noir de 2001, et ne sont conservés que les toponymes en caractères latins et/ou berbères (Boualili, 2012). L'effacement délibéré de la désignation toponymique arabe témoigne d'un rejet social de cette langue et de la politique d'arabisation. Les jeunes kabyles « trouvent dans l'adoption du français un réflexe défensif pour se préserver d'une entreprise (l'arabisation), perçue aliénante » (Arezki, 2007 : 15). Leur choix du français apparaît comme un refuge linguistique et protecteur.

2- Réponses à la question : « Voudriez-vous que votre langue maternelle devienne une langue officielle en Algérie ? »

Officialisation de la langue maternelle	Nb. Cit	Fréq.
Non	36	17,3%

La grande majorité des élèves est favorable à l'officialisation de leur langue maternelle en Algérie. Le pourcentage des élèves qui n'y sont pas favorables ne représente que 17,3% de l'effectif général.

Il est important de souligner que la revendication identitaire berbère en Algérie ne date pas d'aujourd'hui, elle remonte bien avant la révolution algérienne (La Dépêche 01.06.2006). A commencer par l'année 1949, quand des nationalistes berbérisants soulevèrent la question dans le mouvement national. Depuis, et avec le déclenchement de la guerre d'Algérie, ces militants ont dû mettre entre parenthèses cette revendication de peur de diviser les rangs, pour se consacrer d'abord à la lutte contre l'occupation.

Or, quelque temps après l'indépendance, les militants de l'identité berbère se sont montrés déçus face à l'alignement de la nouvelle

Algérie sur l'arabo-islamisme, qui veut que la langue officielle et nationale ne puisse être que l'arabe : « Quand en 1962, Ahmed Benbella, le premier président de la République algérienne, lance sa fameuse formule « Nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes », il s'adresse non seulement au monde arabe dans lequel il veut ancrer l'Algérie indépendante mais aussi aux Algériens qui ont exprimé le désir de procéder à la construction d'une identité algérienne qui tienne compte de toutes les réalités culturelles et linguistiques du pays » (Haddadou, 2003 :133). De nombreux militants berbéristes s'étaient exilés pour poursuivre la lutte alors que ceux qui sont restés au pays durent défier le pouvoir en poursuivant la lutte parfois dans la clandestinité. Pour les décideurs de l'époque, il n'était pas question de reconnaître cette identité à une partie d'Algériens qui parlaient une langue pourtant bien visible. Après les années 1980 et grâce aux luttes des nouvelles générations de berbérophones qui ont connu la prison et la répression, les Algériens (arabophones) commencèrent à se rendre compte de l'existence de cette identité.

Avec l'ouverture démocratique en 1988, la revendication berbère (amazighe) sera relancée avec plus de force et de conviction. Les militants de l'époque réclament clairement l'institutionnalisation de la langue berbère. Les pouvoirs publics accordent dans les années 90/91 deux départements de langue et culture berbères aux universités de Tizi Ouzou et de Béjaïa. Mais les acquis démocratiques de 1988 sont brutalement remis en cause par une loi visant à généraliser la langue arabe, loi votée en 1991 par l'Assemblée du parti unique. Cette loi tente de freiner l'action des partisans du pluralisme culturel et linguistique, notamment en Kabylie où la revendication berbère peut désormais s'exprimer dans un cadre légal. Parmi les articles de cette loi, on peut citer : il est interdit d'employer pour transcrire la langue arabe d'autres caractères que les caractères arabes (article 3) ; il est fait obligation aux administrations publiques, aux institutions, aux entreprises et associations d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités (article 4) ; les relations des administrations, des institutions et des entreprises avec l'étranger doivent se faire exclusivement en langue arabe (article 12) ; le



cinéma et la publicité doivent s'exprimer exclusivement en arabe (articles 17 et 19) etc.

La loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe avait fait descendre dans la rue les militants de la cause berbère qui demandent son abrogation, mais en vain. Beaucoup d'entre eux ont publiquement déclaré qu'ils ne l'appliqueraient pas même s'ils devaient faire l'objet de sanctions pénales. Ils considèrent cette loi comme une atteinte à la diversité culturelle algérienne et au droit des citoyens de s'exprimer dans la langue de leur choix et de la manière dont ils le souhaitent.

Les années 1990 sont marquées par toute une série d'actions de masse spectaculaires: plusieurs grèves générales en Kabylie (Tizi Ouzou, Béjaia, Alger), des manifestations d'une grande ampleur et surtout le boycott scolaire général de l'école en Kabylie, durant l'année scolaire 1994-1995. Ce boycott allait faire entendre raison au pouvoir qui autorise pour la première fois l'enseignement du Tamazight. Ainsi, en 1995, s'engage le dialogue avec des animateurs de la cause identitaire, qui donne lieu à la création du Haut-Commissariat à l'amazighité, placé sous la tutelle de la présidence de la République. Cette structure est chargée de prendre toutes les initiatives et de formuler des propositions en matière d'enseignement du tamazight. La Constitution de 1996 a mentionné la langue berbère, mais seulement comme l'un des éléments constitutifs de l'identité algérienne, au côté de l'arabe et de l'Islam. La langue arabe reste toujours la seule langue nationale et officielle. Pour Haddadou (2003 : 136) l'introduction du berbère dans l'enseignement scolaire a donné une certaine légitimité à cette langue : « cet enseignement a brisé le tabou et ouvert la voie à la constitutionnalisation du berbère. On sait, en effet, le rôle que peut jouer l'école dans la diffusion d'une langue et l'exercice de certaines fonctions sociales. Avec l'école, le berbère a pu accéder à l'écriture, échappant au statut dégradant de dialecte exclusivement réservé à l'oral.»

Les événements du printemps 2001, baptisés Printemps noir, devaient coûter la vie à près de 120 personnes, en majorité des

adolescents. Un mouvement dit citoyen s'est formé pour prendre en charge les revendications des populations, s'imposant de fait comme l'interlocuteur du pouvoir algérien. Ce mouvement réclame entre autres choses la satisfaction de la revendication amazighe dans toutes ses dimensions : (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle), sans référendum et sans conditions, et la consécration du tamazight en tant que langue nationale et officielle. Après près d'une année de tergiversations, un amendement est ajouté à la Constitution concernant le berbère : « Tamazight est aussi langue nationale, l'Etat veillera à sa promotion et son développement, avec ses différentes variantes linguistiques, usitées sur l'ensemble du territoire national. (...) La constitutionnalisation de Tamazight ne remet pas en cause le rang constitutionnel de la langue arabe tant elle est la langue nationale et officielle du pays. » . La langue arabe reste la seule langue nationale et officielle. « L'article est ajouté à l'article 3, avec la mention article 3 bis alors qu'il aurait été plus simple de procéder à une refonte de l'article 3 en mentionnant ensemble les deux langues nationales, l'arabe et le berbère. Mais le législateur a préféré établir une distinction dans le statut des deux langues, la première étant aussi une langue officielle » (Haddadou, 2003 :136).

La constitutionnalisation de la langue berbère n'a pas suscité d'enthousiasme en Kabylie. Les Kabyles continuent à revendiquer l'officialisation de leur langue comme le montrent les résultats de notre recherche où plus de 83% des élèves enquêtés sont favorables à l'officialisation de leur langue maternelle. « Il est certain que si le statut de langue nationale confère à une langue un certain prestige, c'est le statut de langue officielle qui lui donne des droits réels : droit à être utilisée dans l'administration, à l'école, dans les médias (...) Ce sont ces droits qui sont exigés aujourd'hui en Kabylie » (Haddadou, 2003 :137). Le combat pour la langue amazighe reste toujours d'actualité. En avril 2014, à l'occasion du 24ème anniversaire du Printemps berbère, des lycéens et des étudiants de Kabylie ont organisé des marches impressionnantes afin de réclamer l'officialisation de la langue berbère.

3. Réponses à la question : « Etes-vous pour la généralisation de l'enseignement de la langue tamazight en Algérie ? »

Même si le tamazight (ou berbère) a été reconnu en Algérie comme langue nationale en 2002, et inscrite dans la constitution, son enseignement n'est pas généralisé sur tout le territoire national. Nous avons voulu obtenir l'avis des élèves à la question « Etes-vous pour la généralisation de l'enseignement de la langue tamazight en Algérie ? ». L'échelle sur laquelle les élèves pouvaient indiquer la réponse de leur choix consiste en quatre points : 1 « pas d'accord du tout », 2 « plutôt pas d'accord », 3 « plutôt d'accord », 4 « tout à fait d'accord ». Voici les réponses obtenues :

Généralisation de l'enseignement de tamazight	Nb. Cit.	Fréq.
plutôt pas d'accord	11	5,3%
tout à fait d'accord	125	60,7%

La quasi-majorité des élèves est favorable à la généralisation de l'enseignement de la langue tamazight en Algérie. Presque deux tiers des enquêtés sont « tout à fait d'accord » et un quart des élèves est « plutôt d'accord ». Par contre, seuls 15% des élèves disent qu'ils sont contre la généralisation de son enseignement sur tout le territoire algérien.

Institué à la suite du boycott scolaire de l'année 1994/1995 observé par les écoliers et lycéens en Kabylie et appelé communément « grève des cartables », l'enseignement de Tamazight (berbère) connaît aujourd'hui une « régression » comme le montrent les chiffres donnés en 2011 par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) : En 1995, avec l'introduction de Tamazight dans le système

éducatif du pays, seize wilayas se sont lancées dans l'enseignement de cette langue nationale consacrée par la Constitution. Aujourd'hui, elle n'est présente que dans dix, voire neuf wilayas. Les élèves qui étudient Tamazight sont essentiellement localisés dans la région de la Kabylie, précisément à Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira. L'augmentation des chiffres ne signifie pas une évolution totalement positive de l'enseignement de cette langue reconnue nationale en 2002.

Dix-neuf ans après son introduction dans le système scolaire, la langue tamazight demeure encore expérimentale et facultative. Un statut qui ne semble pas jouer en faveur de sa généralisation. Pourtant, une circulaire datant de 2006 stipule qu'une fois inscrit en tamazight, l'élève doit continuer à poursuivre cet enseignement durant le cursus scolaire. Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), s'inquiète du recul de l'enseignement du tamazight et tire la sonnette d'alarme : « Si les autorités ne prennent pas en compte les propositions formulées par le HCA pour sa promotion, Tamazight risque de s'éteindre dans les écoles dans les années à venir ». Il demande à présent son officialisation, sa généralisation et l'obligation de son enseignement pour sauver cette langue. Le caractère optionnel de l'enseignement de Tamazight, l'absence de formateurs, le préalable de demande sociale exigée par le ministère de l'Éducation nationale et les horaires inconvenables sont les principales causes de la régression de l'enseignement de cette langue.

Depuis son admission à l'école, l'enseignement de Tamazight a donc reculé au niveau des établissements scolaires à travers le territoire national. Dans plusieurs wilayas, cet enseignement a carrément cessé. C'est le cas à Tipasa, où le tamazight a disparu du programme en 1999 ; à Illizi, c'était en 2000, et à Oran en 2002. A Ghardaïa, une timide relance des cours a été enregistrée en 2003, après une rupture de l'enseignement en 2000, mais cette reprise s'est éteinte en 2009. A Biskra, plus aucune trace du tamazight depuis 2010. L'enseignement de cette matière est en voie de disparition à Alger et à Bordj Bou Arreridj.

Dans plusieurs wilayas, les élèves sont également confrontés à la rupture du cursus d'apprentissage de cette langue, qui se

traduit par une disponibilité partielle des cours pour un seul palier. C'est seulement en Kabylie que l'enseignement se fait à tous les paliers. Dans les autres wilayas, il n'y a pas de pérennité de cet enseignement. Les cours dispensés au CEM ne sont pas suivis au lycée et ne commencent pas forcément au primaire, ce qui provoque une rupture.

4. Réponses à la question : « Dans quelle (s) langue (s) voudriez-vous faire vos études à l'université ? »

En Algérie, plusieurs langues se trouvent en compétition sur un même marché linguistique : l'arabe, le français, l'anglais et le tamazight. La langue n'est pas un simple instrument de communication, sa valeur découle essentiellement de l'offre et de la demande sur le marché. Dans ce sens, nous avons voulu savoir dans quelle langue les élèves bougiotes préfèrent poursuivre leurs études universitaires. Puisque l'établissement scolaire est le moyen fondamental de la diffusion des langues, il nous paraît donc important d'examiner la présente situation de toutes ces langues.

Langue d'études	Nb. cit.	Fréq.
français	131	46,3%
anglais	59	20,8%
TOTAL CIT.	283	100%

L'étude de ce tableau nous révèle que presque la moitié des enquêtés sont favorables au français comme langue d'enseignement à l'université. Les pourcentages obtenus par l'anglais et l'arabe sont presque identiques, environ 20% pour chacune des deux langues. Le pourcentage des élèves qui souhaiteraient étudier en tamazight à l'université est relativement faible (9,9% de l'effectif général).

Il semble d'après les réponses des élèves que la langue française a encore de beaux jours devant elle, et les élèves enquêtés en expriment le besoin. C'est ce qui ressort également d'un sondage réalisé par le quotidien El Watan en partenariat avec l'institut Ecotechnics et publié dans le quotidien El Watan du 07.10.2009. Effectué selon la méthode des quotas, ce sondage d'opinion a été mené entre le 23 et le 29 septembre 2009 et a touché un échantillon de 1243 personnes issues de 74 communes algériennes. La tendance qui s'en dégage est sans aucun doute la nécessité de réformer le système éducatif actuel.

Ils ne sont pas moins de 59% à revendiquer l'enseignement des matières scientifiques en langue française. Le sondage en question fait ressortir que la majorité des Algériens sont plus pragmatiques que leurs dirigeants et qu'ils sont affranchis de tout calcul ou moule idéologique. Alors qu'on les disait majoritaires et nombreux à soutenir le courant de l'arabisation, le même sondage révèle que celui-ci est bien minoritaire dans la société. Seuls 26% se sont exprimés pour le maintien de l'enseignement en arabe.

L'intérêt pour l'utilisation du français est en effet important et il s'est exprimé à travers les réponses apportées à une autre question. Interrogeant les personnes sondées sur le phénomène « des cours particuliers », le sondage fait ressortir que 24,2% des Algériens « ont au moins un enfant du niveau primaire ou moyen qui a pris des cours particuliers l'année passée ». Au-delà de ce que révèle ce chiffre sur le besoin en cours de soutien, il est à noter aussi que le français est la deuxième matière, après les mathématiques, pour laquelle les parents inscrivent leurs enfants à des cours particuliers. 40% des élèves ont recouru aux cours de soutien pour apprendre le français, contre 70% pour les mathématiques, 31% pour la physique et 11% pour l'arabe.

Un vrai défi lancé aux concepteurs de la politique d'arabisation imposée par l'Etat algérien au nom d'un conservatisme ne prenant pas en ligne de compte le besoin de s'adapter aux exigences du développement. A ce propos, G. Grandguillaume écrit : « l'hypocrisie sociale de la couche dirigeante était devenue manifeste : utilisant le français pour son pouvoir et sa reproduction, elle prônait l'arabe pour

les autres, les condamnant de ce fait à la marginalisation par rapport au fonctionnement réel du pays» (Grandguillaume, 1998 : 20).

Depuis la fin des années 1970, l'enseignement des matières scientifiques (mathématiques, physique, science) dans les paliers primaire, moyen et secondaire est donc passé de la langue française à la langue officielle: l'arabe. Dans le supérieur, les universités algériennes assurent l'enseignement de ces disciplines en français et dans certains cas en anglais. De nombreux spécialistes affirment que l'arabisation de l'école algérienne a engendré des difficultés didactiques d'adaptation de l'étudiant à l'entrée de l'université.

Pour le professeur Sissaoui Hocine, directeur de laboratoire de recherche et chef du département des mathématiques à l'Université d'Annaba, les étudiants algériens arrivent à l'université sans être armés linguistiquement en français, encore moins en anglais. Ce qui pose un handicap majeur pour leurs cursus, puisque les ouvrages sont à 90% en anglais et à un degré moindre en français. Deux langues que les candidats aux études Universitaire ne maîtrisent pas (El Watan du 18.03.12). Une problématique directement confirmée par Rachid Bebbouchi, spécialiste en histoire des mathématiques qui a dressé un constat alarmant de la maîtrise de la langue française par les étudiants algériens. Il raconte que pour une épreuve d'algèbre proposée au premier semestre de l'année 2011-2012 aux étudiants de première année de l'Ecole préparatoire en sciences (EPSTA), plusieurs n'avaient pas compris les mots «sapin» et «tige», et avaient aussi confondu «cercle» et «disque», ce qui n'est pas anodin en mathématiques. Il y a encore des étudiants qui, avant de soutenir une thèse de magister ou de doctorat, doivent corriger leur texte trois, parfois quatre fois, à cause d'erreurs de langue.

Bibliographie

AREZKI Abdenour 2007, « L'impact des représentations sociolinguistiques sur le choix de l'enseignement/apprentissage du français en Algérie », communication aux journées scientifiques intitulées « *partenariat entre les langues, perspectives descriptives* »

et perspectives didactique » organisées par le réseau Dynamique de langues et francophonie (DLF) de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Nouakchott, 5-7 novembre.

BENRABAH Mohamed 2007, « Politique linguistique en Algérie, insécurité au sommet, ouvertures à la base », in *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan, p. 55-64.

BENRABAH, Mohamed 1999, *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme*, Paris, Éditions Séguier.

CALVET Louis-Jean 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette Littératures.

CHELLI Amirouche 2011, *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*, Paris, Editions Publibook.

CHERIGUEN Foudil 2008, « Politique linguistique en Algérie », in *Essai de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU, p.103-113

DOURARI Abderrezak 2003, *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Alger, Casbah

DOURARI, Abderrezak 2002, « Pratiques langagières effectives et pratiques postulées en Kabylie, A la lumière des événements « du printemps noir » 2001 », *Insaniyat*, n°17-18, Mai/Décembre, p.17-35.

GRANDGUILLAUME Gilbert 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

GRANGUILLAUME Gilbert 1996, *Le multilinguisme et le cadre national au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen.

HADDADOUMohand-Akli 2003, « L'Etat algérien face a la revendication berbère : de la répression aux concessions », *Glottopol Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 1, Janvier, p. 131-138

MOATASSIM Ahmed 1992, *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, Editions tiers monde.

SEBAA Rabeh 1998, « L'arabisation en Algérie : une négation de soi ? = Arabisation in Alegria : a negation of «self?» », in *Politiques de la langue, Politics of language*, Paris, Association pour l'Édition et la Diffusion des Transeuropéennes.

